



Le 7 mai 2015

Pour publication immédiate

QUÉBECOR INC. ANNONCE UNE HAUSSE DE 40 % DE SON DIVIDENDE TRIMESTRIEL ET SES RÉSULTATS CONSOLIDÉS POUR LE PREMIER TRIMESTRE 2015

Montréal (Québec) – Québecor inc. (« Québecor » ou la « Société ») communique aujourd'hui ses résultats financiers consolidés pour le premier trimestre 2015 et annonce une hausse de 40 % de son dividende trimestriel. Québecor consolide les résultats financiers de sa filiale Québecor Média inc. (« Québecor Média ») dans laquelle elle détient une participation de 75,4 %.

Faits saillants

Premier trimestre 2015

- Revenus de 948,6 M\$, en hausse de 50,8 M\$ (5,7 %) par rapport au premier trimestre 2014.
- Bénéfice d'exploitation ajusté¹ de 339,0 M\$, en hausse de 4,3 M\$ (1,3 %).
- Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 29,4 M\$ (0,24 \$ par action de base) au premier trimestre 2015, contre 39,1 M\$ (0,32 \$ par action de base) à la même période de 2014, soit un écart défavorable de 9,7 M\$ (0,08 \$ par action de base).
- Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies² de 40,8 M\$ (0,33 \$ par action de base) au premier trimestre 2015, contre 44,3 M\$ (0,36 \$ par action de base) à la même période de 2014, soit une baisse de 3,5 M\$ (0,03 \$ par action de base).
- Hausse de 40 % du dividende trimestriel versé sur les actions catégorie A (droits de vote multiples) (« actions catégorie A ») et sur les actions subalternes catégorie B (comportant droit de vote) (« actions catégorie B ») de la Société, qui passe de 0,025 \$ à 0,035 \$ par action.
- Au premier trimestre 2015, le secteur Télécommunications a affiché une croissance de 38,4 M\$ (5,3 %) de ses revenus et de 7,7 M\$ (2,3 %) de son bénéfice d'exploitation ajusté, malgré, dans ce dernier cas, l'impact d'éléments non récurrents défavorables totalisant 4,6 M\$. Les revenus de téléphonie mobile de Vidéotron ltée (« Vidéotron ») ont progressé de 27,7 M\$, ou 44,9 %, et ceux de l'accès Internet de 13,4 M\$, ou 6,4 %.
- Revenu mensuel moyen par abonné (« RMPA ») de Vidéotron de 131,96 \$ au premier trimestre 2015, contre 121,72 \$ à la même période de 2014, soit une croissance de 10,24 \$ (8,4 %), dont une hausse de 6,01 \$ (15,0 %) en téléphonie mobile, soit la plus forte augmentation depuis le lancement de ce service en 2010.
- Augmentation nette de 28 000 unités de service³ au premier trimestre 2015, contre 17 700 à la même période de 2014. Le nombre total d'unités de service a augmenté de 247 400 (4,7 %) pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2015, dont des hausses respectives de 139 600 lignes en téléphonie mobile et de 117 000 clients au service de vidéo par contournement.

¹ Voir « Définitions – Bénéfice d'exploitation ajusté »

² Voir « Définitions – Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies »

³ La somme des clients des services de télédistribution, d'accès Internet par câble et du service de vidéo par contournement, à laquelle est ajouté le nombre de lignes en téléphonie par câble et en téléphonie mobile.

- Le 25 mars 2015, Québecor Média a obtenu l'autorisation du Bureau de la concurrence relativement à la vente de ses entreprises de journaux de langue anglaise au Canada. Cette transaction a été conclue le 13 avril 2015 pour une contrepartie en espèces totale de 305,5 M\$, soit le prix de vente de 316,0 M\$, duquel une somme de 10,5 M\$ a été soustraite, qui correspond aux ajustements usuels ainsi qu'aux ajustements liés à la vente de propriétés immobilières par Corporation Sun Media.
- Le 12 avril 2015, Groupe TVA inc. (« Groupe TVA ») a finalisé avec Transcontinental inc. (« Transcontinental ») l'acquisition de 14 magazines, de 3 sites Web et de contrats relatifs à l'édition sur mesure, pour une contrepartie en espèces de 55,5 M\$. Cette transaction a reçu l'autorisation du Bureau de la concurrence le 2 mars 2015.
- Le 6 mars 2015, la Cour d'appel du Québec a donné raison à Vidéotron et à Groupe TVA en condamnant Bell ExpressVu Limited Partnership (« Bell ExpressVu »), une filiale de Bell Canada, à leur verser une indemnité totale de 135,9 M\$ pour avoir négligé d'implanter un système de sécurité adéquat pour empêcher le piratage de ses signaux télévisuels diffusés par satellite de 1999 à 2005, au détriment de ses concurrents et diffuseurs. Au début de mai 2015, Bell ExpressVu a demandé à la Cour suprême du Canada d'interjeter appel de cette décision. Cette démarche est présentement à l'étude.

« Québecor a généré des revenus en croissance de 50,8 M\$ (5,7 %) et un bénéfice d'exploitation ajusté en hausse de 4,3 M\$ (1,3 %) au premier trimestre 2015 », a déclaré Pierre Dion, président et chef de la direction de Québecor. « Ces résultats en progression s'expliquent une fois de plus par l'excellent rendement des activités du secteur Télécommunications.

« Au cours du premier trimestre, nous avons finalisé la vente de nos entreprises de journaux de langue anglaise au Canada pour une contrepartie en espèces totale de 305,5 M\$, réduisant ainsi nos investissements dans le secteur des journaux, conformément à notre stratégie de recentrage de nos activités vers nos principaux axes de croissance. Nous avons également conclu l'acquisition de magazines de Transcontinental, poursuivant ainsi notre stratégie de diversification et de consolidation des revenus dans notre secteur Média », a ajouté Pierre Dion.

« Le secteur Télécommunications a de nouveau affiché un bon rendement au premier trimestre 2015 avec des hausses de 38,4 M\$ (5,3 %) de ses revenus et de 7,7 M\$ (2,3 %) de son bénéfice d'exploitation ajusté, malgré, dans ce dernier cas, l'impact d'éléments non récurrents défavorables totalisant 4,6 M\$ », a indiqué Manon Brouillette, présidente et chef de la direction de Vidéotron. « Ces résultats s'expliquent entre autres par le solide rendement de nos services de téléphonie mobile et d'accès Internet.

« Fait à noter, le RMPA du service de téléphonie mobile a augmenté de 6,01 \$ (15,0 %) au premier trimestre 2015, soit une hausse record depuis le lancement de ce service en 2010 », a ajouté Manon Brouillette. « Un tel rendement reflète le succès de notre offre optimale de forfaits, de contenus mobiles et de gamme d'appareils sur un réseau ultraperformant, soit le réseau LTE qui couvre près de 90 % de la population du Québec et permet d'atteindre des vitesses allant jusqu'à 150 Mbit/s. Pour l'ensemble des services de Vidéotron, le RMPA s'est accru de 10,24 \$ (8,4 %) au premier trimestre 2015.

« Par ailleurs, les unités de service de Vidéotron ont augmenté de 247 400 pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2015. La croissance s'est établie à 139 600 lignes en téléphonie mobile, dont 29 300 au premier trimestre 2015 (18 200 à la même période de 2014) et à 117 000 clients au service de vidéo par contournement Club illico, qui propose toujours la plus grande offre de titres francophones sur demande à volonté au Canada.

Enfin, le 7 avril 2015, l'amphithéâtre de Québec est officiellement devenu le Centre Vidéotron, un lieu emblématique pour la ville de Québec auquel Vidéotron est fière d'associer son nom et ses marques. « Le partenariat entre l'amphithéâtre de Québec et Vidéotron est tout naturel et il est le reflet de notre attachement pour la Vieille Capitale. Rappelons que, selon un sondage Léger, Vidéotron a obtenu pour une dixième année consécutive, le titre d'entreprise de télécommunications la plus admirée des Québécois. Par ailleurs, Vidéotron a été proclamée la marque de télécommunications la plus influente au Québec pour une deuxième année consécutive, selon l'indice Ipsos-Infopresse 2015. Nous sommes très fiers de ces reconnaissances », a conclu Manon Brouillette.

« Dans notre secteur Média, nous tenons à souligner que nos activités ont remporté de grands succès rassembleurs depuis le début de l'année 2015 », a indiqué Julie Tremblay, présidente et chef de la direction de Groupe Média. « Ainsi, lors du sixième et dernier match de la série éliminatoire des Canadiens de Montréal contre les Sénateurs d'Ottawa, disputé le 26 avril 2015, la chaîne spécialisée TVA Sports a enregistré un record d'auditoire de 1 725 000 téléspectateurs, pour 40,3 parts de marché. Depuis l'arrivée de la Ligue nationale de hockey sur ses ondes, TVA Sports a vu son nombre d'abonnés croître pour atteindre plus de 2,0 millions. De même, dans le domaine des variétés, la troisième saison de l'émission *La Voix*, diffusée sur le Réseau TVA, a enregistré des sommets historiques lorsque l'auditoire moyen pour le gala hebdomadaire a rejoint 2 787 000 téléspectateurs et la part de marché moyenne pour ce gala s'est élevée à 59 %.

« Dans le domaine en expansion des médias numériques, le site *journaldemontreal.com* a enregistré une croissance de sa fréquentation de 72 % sur toutes ses plateformes de juillet 2014 à février 2015, dont une hausse de 142 % pour les plateformes des

téléphones cellulaires et des tablettes, contre un recul de 2 % pour les plateformes de son principal concurrent », a ajouté Julie Tremblay. « La hausse de l'achalandage du site Web du *Journal de Montréal* s'explique en grande partie par une performance digne de mention sur les appareils mobiles. Pour leur version imprimée, *Le Journal de Montréal*, *Le Journal de Québec* et le *24 heures* occupent une position de choix dans leurs marchés respectifs alors que près d'un adulte sur deux dans les grandes régions de Montréal et de Québec lit ces quotidiens, selon les résultats des sondages PMB et NADbank pour l'année 2014. »

Au sein du secteur Sports et divertissement, Québecor Média a annoncé, le 2 avril 2015, la conclusion d'un partenariat stratégique d'une durée de huit années avec AEG Facilities, chef de file mondial de la gestion d'installations sportives et culturelles. La division AEG Live assistera le secteur Sports et divertissement dans la programmation de certains événements, spectacles et tournées qui seront présentés au Centre Vidéotron, dont l'ouverture officielle est prévue le 11 septembre 2015. De plus, le secteur Sports et divertissement et La Brasserie Labatt du Canada ont annoncé, le 28 avril 2015, un partenariat qui permettra à cette dernière de devenir le fournisseur de bière officiel du Centre Vidéotron.

Notons finalement que la programmation du premier mois du Centre Vidéotron a été dévoilée au cours du mois d'avril et que les premiers événements mis en vente seront présentés à guichet fermé, soit le match préparatoire des Canadiens de Montréal contre les Penguins de Pittsburgh, ainsi que le spectacle de Metallica. D'autres événements s'ajouteront à la programmation du mois de septembre, dont une grande fête d'ouverture, deux matchs des Remparts de Québec, des spectacles de Madonna et Rock et Belles Oreilles, de même qu'un gala de boxe.

« Nous tenons à souligner que l'augmentation de 40 % du dividende trimestriel versé sur les actions de catégorie A et les actions de catégorie B reflète l'optimisme du conseil d'administration et de l'équipe de direction de la Société quant à la croissance future et à la solidité de notre profil financier », a déclaré Jean-François Pruneau, vice-président principal et chef de la direction financière de Québecor. « Notons également que le conseil d'administration se penchera annuellement sur la politique de versement de dividendes en fonction des flux de trésorerie futurs anticipés. »

« Au cours des premiers mois de 2015, Québecor a continué de miser sur le déploiement de son plan d'affaires dans ses secteurs en expansion, y compris la mobilité, les services Internet, les services Affaires et son nouveau secteur Sports et divertissement. Elle demeure très bien positionnée pour atteindre ses objectifs de développement, de croissance et de rentabilité au cours des trimestres à venir », a conclu Pierre Dion.

Tableau 1

Faits saillants financiers des premiers trimestres de Québecor – 2011 à 2015

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action de base)

	2015	2014	2013 ¹	2012 ¹	2011 ¹
Revenus	948,6 \$	897,8 \$	877,3 \$	869,7 \$	797,1 \$
Bénéfice d'exploitation ajusté	339,0	334,7	312,5	304,3	264,0
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires	27,1	37,5	(4,6)	69,3	26,2
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	29,4	39,1	(6,5)	71,4	33,2
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	40,8	44,3	32,3	35,4	27,7
Par action de base :					
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires	0,22	0,31	(0,04)	0,55	0,20
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	0,24	0,32	(0,05)	0,56	0,26
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	0,33	0,36	0,26	0,28	0,22

¹ Les données financières pour les exercices 2011 à 2013 ont été retraitées pour refléter la modification de convention comptable sur la comptabilisation des débetures convertibles.

Activités abandonnées

Le 13 avril 2015, Québecor Média a conclu la vente de ses entreprises de journaux de langue anglaise au Canada, soit plus de 170 journaux et publications, le portail Canoe au Canada anglais ainsi que 8 usines d'impression, dont l'imprimerie d'Islington, en Ontario, pour une contrepartie en espèces totale de 305,5 M\$. Ce montant représente le prix de vente de 316,0 M\$, duquel une somme de 10,5 M\$ a été soustraite, qui correspond aux ajustements usuels ainsi qu'aux ajustements liés à des propriétés immobilières vendues par Corporation Sun Media avant la clôture de cette transaction. La transaction a reçu l'autorisation du Bureau de la concurrence le 25 mars 2015. Le 13 février 2015, Québecor Média a annoncé qu'elle cessait l'exploitation de la chaîne spécialisée d'information et d'opinion de langue anglaise Société en nom collectif SUN News. Le 2 septembre 2014, Québecor Média a conclu la vente de sa filiale Nurun inc. (« Nurun ») à Publicis Groupe, pour une contrepartie composée d'espèces de 125,0 M\$, moins les espèces disposés de 18,1 M\$. Une somme de 8,2 M\$ a également été reçue relativement à certains ajustements dans le cadre de la transaction. Les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie relatifs à ces activités, ainsi que le gain de 41,5 M\$ provenant de la vente de Nurun en 2014, ont été reclassés en tant qu'activités abandonnées dans les états consolidés des résultats et des flux de trésorerie.

Comparaison des premiers trimestres 2015 et 2014

Revenus de 948,6 M\$, en hausse de 50,8 M\$ (5,7 %).

- Augmentation dans les secteurs Télécommunications (38,4 M\$ ou 5,3 % des revenus du secteur), Média (15,4 M\$ ou 8,4 %) et Sports et divertissement (3,7 M\$ ou 26,4 %).

Bénéfice d'exploitation ajusté de 339,0 M\$, en hausse de 4,3 M\$ (1,3 %).

- Hausse dans le secteur Télécommunications (7,7 M\$ ou 2,3 % du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur). Écart favorable dans les secteurs Sports et divertissement (0,6 M\$) et Média (0,3 M\$).
- Écart défavorable au siège social (-4,3 M\$), expliqué principalement par la variation défavorable de la charge d'option d'achat d'actions.
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor Média a entraîné un écart favorable de 1,9 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions au premier trimestre 2015, par rapport à la même période de 2014. Par ailleurs, la variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor et l'impact des différentes transactions sur les options émises conformément à ce programme ont entraîné un écart défavorable de 6,0 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au premier trimestre 2015.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 29,4 M\$ (0,24 \$ par action de base) au premier trimestre 2015, contre 39,1 M\$ (0,32 \$ par action de base) à la même période de 2014, soit un écart défavorable de 9,7 M\$ (0,08 \$ par action de base).

- Cet écart défavorable s'explique surtout par :
 - la hausse de 20,7 M\$ de la charge d'amortissement ;
 - un écart défavorable de 10,3 M\$ au chapitre de la charge de restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux ;
 - un écart défavorable de 8,0 M\$ relativement aux pertes et gains sur évaluation et conversion des instruments financiers, y compris l'impact d'un écart défavorable de 9,0 M\$ lié aux débetures convertibles (sans incidence fiscale).

Contrebalancés en partie par :

- un écart favorable de 20,4 M\$ relativement aux gains et pertes sur refinancement de dettes ;
- la diminution de 6,3 M\$ des frais financiers ;
- une hausse de 4,3 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 40,8 M\$ (0,33 \$ par action de base) au premier trimestre 2015, contre 44,3 M\$ (0,36 \$ par action de base) à la même période de 2014, soit une baisse de 3,5 M\$ (0,03 \$ par action de base).

Opérations financières

- Le 10 avril 2015, Vidéotron a complété le rachat de tous ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 175,0 M\$US, portant intérêt à un taux de 6,375 % et échéant le 15 décembre 2015, à un prix de rachat équivalent à 100 % du montant en capital et a réalisé l'actif des contrats de couverture afférents. L'avis de rachat avait été émis le 11 mars 2015.
- Le 20 mars 2015, Groupe TVA a complété un placement de droits, par laquelle Groupe TVA a reçu un produit brut total d'environ 110,0 M\$ pour l'émission de 19 434 629 actions classe B, sans droit de vote, participantes et sans valeur nominale de Groupe TVA (« actions classe B sans droit de vote de Groupe TVA »). Dans le cadre du placement de droits, Québecor Média a souscrit 17 300 259 actions classe B sans droit de vote de Groupe TVA pour un coût total de 97,9 M\$ et par conséquent, sa participation totale en actions dans Groupe TVA est passée de 51,5 % à 68,4 %.

Dividendes

Le 6 mai 2015, le conseil d'administration de Québecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,035 \$ par action sur les actions catégorie A et sur les actions catégorie B. Ce dividende sera versé le 16 juin 2015 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 22 mai 2015. Ce dividende est désigné à titre de dividende déterminé conformément au paragraphe 89(14) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et à son équivalent provincial.

Information financière détaillée

Pour une analyse détaillée des résultats du premier trimestre 2015 de Québecor, le lecteur peut consulter le rapport de gestion ainsi que les états financiers consolidés de Québecor disponibles sur son site à l'adresse <www.quebecor.com/fr/rapports_trimestriels_quebecor_inc> ou par l'intermédiaire des services de dépôt SEDAR à <www.sedar.com>.

Téléconférence des investisseurs et diffusion sur Internet

Le 7 mai 2015, à 16 h 30 (HAE), aura lieu une téléconférence sur les résultats de Québecor pour le premier trimestre 2015, avec une période de questions réservée aux analystes financiers. On peut y accéder en composant le 1 877 293-8052, code d'accès pour les participants 62079#. Une version enregistrée, en anglais seulement, sera disponible par la suite en composant le 1 877 293-8133, numéro de conférence 1178414 et code d'accès pour les participants 62079#, entre les 7 mai et 9 juillet 2015. De plus, la téléconférence sera diffusée en direct sur le site Internet de Québecor à l'adresse <www.quebecor.com/fr/content/conference-telephonique>. Il y a lieu de s'assurer de disposer d'un logiciel adéquat avant d'écouter la téléconférence. L'adresse Internet indiquée ci-dessus comprend des directives ainsi qu'un lien direct pour le téléchargement gratuit du logiciel choisi.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent communiqué de presse qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de Québecor dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figurent la saisonnalité (y compris les fluctuations saisonnières des commandes de clients), les risques d'exploitation (y compris la variation de la demande des clients pour les produits de Québecor et les mesures relatives à l'établissement des prix instaurés par des concurrents), les risques liés aux couvertures d'assurances, les risques associés à l'investissement en capital (y compris les risques liés au développement technologique, à la disponibilité et aux bris des équipements), les risques environnementaux, les risques associés aux conventions collectives, les risques associés aux matières premières et aux coûts de l'énergie (y compris la fluctuation des coûts et de la disponibilité des matières premières), le risque de crédit, les risques financiers, les risques liés à l'endettement, les risques de fluctuation de taux d'intérêt, les risques de change, les risques associés aux lois et à la réglementation gouvernementale, les risques liés aux changements dans la législation fiscale et la fluctuation générale de la conjoncture politique et économique. Les

investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de Québecor et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par Québecor et qui sont disponibles à <www.sedar.com> et à <www.quebecor.com>, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de Québecor pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse reflètent les projections de Québecor au 7 mai 2015 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. Québecor décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

À propos de Québecor

Chef de file canadien des télécommunications, du divertissement, des médias d'information et de la culture, Québecor est l'une des entreprises de communication intégrée les plus performantes de l'industrie. Portées par la volonté de faire vivre la meilleure expérience qui soit à ses clients, toutes les filiales et marques de Québecor se distinguent par une offre de produits et services de qualité, multiplateformes et convergents.

Québecor (TSX:QBR.A) (TSX:QBR.B), dont le siège social est solidement implanté au Québec, détient une participation de 75,36 % dans Québecor Média, laquelle emploie près de 11 300 personnes au Canada.

Entreprise familiale fondée en 1950, Québecor a à cœur de s'impliquer activement dans sa communauté. Chaque année, elle s'investit auprès des gens qui œuvrent au sein de plus de 400 organismes dans les domaines aussi essentiels que sont la culture, la santé, l'éducation, l'environnement et l'entrepreneuriat.

Visitez notre site Internet : www.quebecor.com

Suivez-nous sur Twitter : www.twitter.com/QuebecorMedia

- 30 -

Sources :

Jean-François Pruneau
Vice-président principal et chef de la direction financière,
Québecor inc. et Québecor Média inc.
jean-francois.pruneau@quebecor.com
514 380-4144

Martin Tremblay
Vice-président, Affaires publiques
Québecor Média inc.
martin.tremblay@quebecor.com
514 380-1985

DÉFINITIONS

Bénéfice d'exploitation ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le bénéfice d'exploitation ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), comme le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, (la perte) le gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, la charge de restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux, le gain (la perte) sur refinancement de dettes, les impôts sur le bénéfice et le bénéfice lié aux activités abandonnées. Le bénéfice d'exploitation ajusté, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société se sert du bénéfice d'exploitation ajusté pour évaluer le rendement de ses investissements dans Québec Média. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses différents secteurs d'activité.

En outre, le bénéfice d'exploitation ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte du coût périodique des actifs corporels et incorporels nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Société. D'autres mesures qui tiennent compte de ces coûts, telles que les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québec Média, sont également utilisées par la Société. La définition du bénéfice d'exploitation ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 2 présente le rapprochement du bénéfice d'exploitation ajusté avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 2

Rapprochement du bénéfice d'exploitation ajusté présenté dans ce communiqué avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2015	2014
Bénéfice (perte) d'exploitation ajusté :		
Télécommunications	343,3 \$	335,6 \$
Média	(5,9)	(6,2)
Sports et divertissement	(0,1)	(0,7)
Siège social	1,7	6,0
	339,0	334,7
Amortissement	(182,4)	(161,7)
Frais financiers	(87,8)	(94,1)
(Perte) gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	(5,1)	2,9
Restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux	(11,4)	(1,1)
Gain (perte) sur refinancement de dettes	1,7	(18,7)
Impôts sur le bénéfice	(19,7)	(16,3)
Bénéfice lié aux activités abandonnées	1,6	1,4
Bénéfice net	35,9 \$	47,1 \$

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies

La Société définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que concilié avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires conformément aux IFRS, comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires avant (la perte) le gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, la charge de restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux, le gain (la perte) sur refinancement de dettes, déduction faite des impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements, et avant le bénéfice lié aux activités abandonnées attribuable aux actionnaires. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société utilise le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies pour analyser les tendances en matière de rendement de ses activités. Les éléments énumérés ci-dessus sont exclus du calcul de cette mesure puisqu'ils nuisent à la comparabilité des résultats financiers. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies est plus représentatif aux fins d'évaluer le bénéfice prévisible. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 3 présente le rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 3

Rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies présenté dans ce communiqué avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2015	2014
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	40,8	44,3
(Perte) gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	(5,1)	2,9
Restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux	(11,4)	(1,1)
Gain (perte) sur refinancement de dettes	1,7	(18,7)
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements ¹	(1,0)	7,3
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements	2,1	2,8
Activités abandonnées	2,3	1,6
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	29,4	39,1

¹ Y compris l'impact de la fluctuation de l'impôt sur le bénéfice, applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre de transactions fiscales.

Revenu mensuel moyen par abonné

Le RMPA est un indicateur utilisé dans l'industrie pour mesurer les revenus mensuels générés par la télévision par câble, l'accès Internet, la téléphonie par câble et mobile et le service de vidéo par contournement, par abonné moyen de base. Le RMPA n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS et la définition et la méthode de calcul utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises. La Société calcule le RMPA en divisant ses revenus combinés de télévision par câble, d'accès Internet, de téléphonie par câble et mobile, et du service de vidéo par contournement, par le nombre moyen d'abonnés de base durant la période considérée, puis divise ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)
(non audités)

Trois mois terminés les 31 mars

	2015		2014	
Revenus	948,6	\$	897,8	\$
Coûts liés au personnel	186,8		165,8	
Achats de biens et services	422,8		397,3	
Amortissement	182,4		161,7	
Frais financiers	87,8		94,1	
Perte (gain) sur évaluation et conversion des instruments financiers	5,1		(2,9)	
Restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux	11,4		1,1	
(Gain) perte sur refinancement de dettes	(1,7)		18,7	
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice	54,0		62,0	
Impôts sur le bénéfice (recouvrement) :				
Exigibles	36,3		6,2	
Différés	(16,6)		10,1	
	19,7		16,3	
Bénéfice lié aux activités poursuivies	34,3		45,7	
Bénéfice lié aux activités abandonnées	1,6		1,4	
Bénéfice net	35,9	\$	47,1	\$
Bénéfice lié aux activités poursuivies attribuable aux				
Actionnaires	27,1	\$	37,5	\$
Participations ne donnant pas le contrôle	7,2		8,2	
Bénéfice net attribuable aux				
Actionnaires	29,4	\$	39,1	\$
Participations ne donnant pas le contrôle	6,5		8,0	
Résultat par action attribuable aux actionnaires				
De base :				
Tiré des activités poursuivies	0,22	\$	0,31	\$
Tiré des activités abandonnées	0,02		0,01	
Bénéfice net	0,24		0,32	
Dilué :				
Tiré des activités poursuivies	0,22		0,28	
Tiré des activités abandonnées	0,02		0,01	
Bénéfice net	0,24		0,29	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	122,9		123,1	
Nombre moyen pondéré d'actions diluées (en millions)	123,2		144,2	

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

Trois mois terminés les 31 mars

	2015		2014	
Bénéfice lié aux activités poursuivies	34,3	\$	45,7	\$
Autres éléments du résultat global liés aux activités poursuivies :				
Éléments pouvant être reclassés aux résultats :				
Couvertures de flux de trésorerie :				
Gain (perte) sur évaluation des instruments financiers dérivés	7,3		(11,6)	
Impôts différés	(22,4)		(7,7)	
Reclassement aux résultats :				
Gain lié aux couvertures de flux de trésorerie	(1,8)		(10,8)	
Impôts différés	0,4		0,4	
	(16,5)		(29,7)	
Résultat global lié aux activités poursuivies	17,8		16,0	
Bénéfice lié aux activités abandonnées	1,6		1,4	
Autres éléments du résultat global liés aux activités abandonnées	-		1,9	
Résultat global	19,4	\$	19,3	\$
Résultat global lié aux activités poursuivies attribuable aux				
Actionnaires	14,8	\$	15,1	\$
Participations ne donnant pas le contrôle	3,0		0,9	
Résultat global attribuable aux				
Actionnaires	17,2	\$	18,1	\$
Participations ne donnant pas le contrôle	2,2		1,2	

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

INFORMATION SECTORIELLE

(en millions de dollars canadiens)
(non audité)

Trois mois terminés le 31 mars 2015

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sment	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	762,5	\$ 199,5	\$ 17,7	\$ (31,1)	\$ 948,6
Coûts liés au personnel	98,2	76,0	3,4	9,2	186,8
Achats de biens et services	321,0	129,4	14,4	(42,0)	422,8
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹	343,3	(5,9)	(0,1)	1,7	339,0
Amortissement					182,4
Frais financiers					87,8
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers					5,1
Restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux					11,4
Gain sur refinancement de dettes					(1,7)
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice					54,0
Acquisitions d'immobilisations	161,6	\$ 7,1	\$ 1,1	\$ -	\$ 169,8
Acquisitions d'actifs incorporels	24,9	1,7	0,1	0,6	27,3

Trois mois terminés le 31 mars 2014

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sment	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	724,1	\$ 184,1	\$ 14,0	\$ (24,4)	\$ 897,8
Coûts liés au personnel	93,0	65,5	2,3	5,0	165,8
Achats de biens et services	295,5	124,8	12,4	(35,4)	397,3
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹	335,6	(6,2)	(0,7)	6,0	334,7
Amortissement					161,7
Frais financiers					94,1
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers					(2,9)
Restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux					1,1
Perte sur refinancement de dettes					18,7
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice					62,0
Acquisitions d'immobilisations	143,3	\$ 9,2	\$ 1,9	\$ -	\$ 154,4
Acquisitions d'actifs incorporels	68,9	1,9	-	0,3	71,1

¹ Le chef de la direction utilise le bénéfice d'exploitation ajusté comme mesure du profit pour évaluer le rendement de chaque secteur. Le bénéfice d'exploitation ajusté est une mesure non normalisée selon les IFRS et est définie comme étant le bénéfice net avant amortissement, frais financiers, perte (gain) sur évaluation et conversion des instruments financiers, restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et éléments spéciaux, (gain) perte sur refinancement de dettes, impôts sur le bénéfice et bénéfice lié aux activités abandonnées.

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires				Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital- actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global		
Solde au 31 décembre 2013	328,9	\$ 2,3	\$ 291,4	\$ (23,1)	\$ 595,9	\$ 1 195,4
Bénéfice net	-	-	39,1	-	8,0	47,1
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(21,0)	(6,8)	(27,8)
Rachat d'actions catégorie B	(1,1)	-	(6,1)	-	-	(7,2)
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	(0,1)	-	0,1	-
Dividendes	-	-	(3,1)	-	(6,3)	(9,4)
Solde au 31 mars 2014	327,8	2,3	321,2	(44,1)	590,9	1 198,1
Perte nette	-	-	(69,2)	-	(2,3)	(71,5)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(20,3)	(10,7)	(31,0)
Rachat d'actions catégorie B	(0,6)	-	(3,9)	-	-	(4,5)
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	(0,1)	(0,1)
Dividendes	-	-	(9,2)	-	(18,5)	(27,7)
Solde au 31 décembre 2014	327,2	2,3	238,9	(64,4)	559,3	1 063,3
Bénéfice net	-	-	29,4	-	6,5	35,9
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(12,2)	(4,3)	(16,5)
Émission d'actions d'une filiale à des actionnaires sans contrôle	-	-	-	-	12,1	12,1
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	14,1	-	(14,1)	-
Dividendes	-	-	(3,1)	-	(6,2)	(9,3)
Solde au 31 mars 2015	327,2	\$ 2,3	\$ 279,3	\$ (76,6)	\$ 553,3	\$ 1 085,5

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

Trois mois terminés les 31 mars

	2015		2014	
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Bénéfice lié aux activités poursuivies	34,3	\$	45,7	\$
Ajustements pour :				
Amortissement des immobilisations	148,8		131,0	
Amortissement des actifs incorporels	33,6		30,7	
Perte (gain) sur évaluation et conversion des instruments financiers	5,1		(2,9)	
Dépréciation d'actifs	7,0		-	
(Gain) perte sur refinancement de dettes	(1,7)		18,7	
Amortissement des frais de financement et de l'escompte sur la dette à long terme	2,0		3,0	
Impôts différés	(16,6)		10,1	
Autres	2,0		2,0	
	<u>214,5</u>		<u>238,3</u>	
Variation nette hors trésorerie des actifs et passifs d'exploitation	<u>(82,9)</u>		<u>(83,7)</u>	
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies	<u>131,6</u>		<u>154,6</u>	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Acquisitions d'entreprises	(35,5)		(0,6)	
Acquisitions d'immobilisations	(169,8)		(154,4)	
Acquisitions d'actifs incorporels	(27,3)		(71,1)	
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif	0,3		0,8	
Autres	0,2		-	
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement poursuivies	<u>(232,1)</u>		<u>(225,3)</u>	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Variation nette des emprunts bancaires	(3,9)		36,7	
Variation nette des facilités de crédit renouvelable	(12,6)		77,9	
Remboursements de la dette à long terme	(6,5)		(6,4)	
Règlement de contrats de couverture	(0,1)		(116,0)	
Émission d'actions d'une filiale à des actionnaires sans contrôle	12,1		-	
Rachat d'actions catégorie B	-		(7,2)	
Dividendes payés à des actionnaires sans contrôle	(6,2)		(6,3)	
Flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement poursuivies	<u>(17,2)</u>		<u>(21,3)</u>	
Variation nette des espèces et quasi-espèces provenant des activités poursuivies	<u>(117,7)</u>		<u>(92,0)</u>	
Flux de trésorerie (utilisés pour) générés par les activités abandonnées	<u>(5,6)</u>		<u>20,9</u>	
Espèces et quasi-espèces au début de la période	<u>395,3</u>		<u>476,6</u>	
Espèces et quasi-espèces à la fin de la période	<u>272,0</u>	\$	<u>405,5</u>	\$
Les espèces et quasi-espèces se composent comme suit				
Espèces	166,8	\$	139,9	\$
Quasi-espèces	105,2		265,6	
	<u>272,0</u>	\$	<u>405,5</u>	\$
Intérêts et impôts présentés dans les activités d'exploitation				
Intérêts payés en espèces	31,0	\$	29,6	\$
Impôts payés en espèces (déduction faite des remboursements)	66,8		67,5	

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

BILANS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

	31 mars		31 décembre
	2015		2014
Actif			
Actif à court terme			
Espèces et quasi-espèces	272,0	\$	395,3
Débiteurs	424,0		449,4
Impôts sur le bénéfice	8,7		6,7
Stocks	228,7		212,2
Frais payés d'avance	60,7		38,0
Instruments financiers dérivés	17,3		-
Actifs détenus en vue de la vente	380,1		398,1
	<u>1 391,5</u>		<u>1 499,7</u>
Actif à long terme			
Immobilisations	3 407,4		3 430,4
Actifs incorporels	937,7		945,8
Écart d'acquisition	2 737,4		2 714,6
Instruments financiers dérivés	714,0		400,9
Impôts différés	9,3		7,8
Autres éléments d'actif	90,5		79,3
	<u>7 896,3</u>		<u>7 578,8</u>
Total de l'actif	<u>9 287,8</u>	\$	<u>9 078,5</u>
			\$
Passif et capitaux propres			
Passif à court terme			
Emprunts bancaires	1,3	\$	5,2
Créditeurs et charges à payer	573,8		650,2
Provisions	59,4		56,7
Revenus différés	287,0		283,0
Impôts sur le bénéfice	53,5		85,5
Instruments financiers dérivés	-		0,9
Tranche à court terme de la dette à long terme	244,5		230,1
Passifs détenus en vue de la vente	79,2		97,9
	<u>1 298,7</u>		<u>1 409,5</u>
Passif à long terme			
Dette à long terme	5 313,6		5 048,2
Instruments financiers dérivés	126,8		101,9
Débetures convertibles	500,0		500,0
Autres éléments de passif	426,5		426,8
Impôts différés	536,7		528,8
	<u>6 903,6</u>		<u>6 605,7</u>
Capitaux propres			
Capital-actions	327,2		327,2
Surplus d'apport	2,3		2,3
Bénéfices non répartis	279,3		238,9
Cumul des autres éléments du résultat global	(76,6)		(64,4)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	<u>532,2</u>		<u>504,0</u>
Participations ne donnant pas le contrôle	553,3		559,3
	<u>1 085,5</u>		<u>1 063,3</u>
Total du passif et des capitaux propres	<u>9 287,8</u>	\$	<u>9 078,5</u>
			\$